

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article2093>

LAMETA(1) : Ce 11 avril, un grand pas vient d'être fait vers la satisfaction des revendications !

- VIE DU SYNDICAT - RÉGIONS - Languedoc-Roussillon -
Date de mise en ligne : vendredi 14 avril 2017

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

LAMETA(1) : Ce 11 avril, un grand pas vient d'être franchi vers la satisfaction des revendications !

Depuis l'annonce brutale le 30 janvier 2017 du désengagement du CNRS du LAMETA (UMR CNRSUM-INRA-SupAgro-UM3), à partir du 31 décembre 2017, décision alors déclarée comme étant irrémédiable et qui imposait aux agents du CNRS de devoir se retrouver une autre affectation, une avancée importante vient d'être réalisée.

Ce 11 avril, deux entrevues ont eu lieu, l'une entre la direction de l'INSHS2 et une délégation de quatre membres du Conseil scientifique du CNRS, et l'autre entre cette même direction et le Vice-Président Recherche de l'Université de Montpellier.

Puis en fin de journée, le Directeur de l'INSHS(2) a adressé un message à notre élu SNTRS-CGT au Conseil scientifique du CNRS annonçant :

" « l'accord sur le fait qu'une UMR d'économie à Montpellier doit se concentrer sur une ou deux thématiques pour lesquelles elle possède des atouts réels, en particulier en lien avec le centrage de l'Isite sur l'environnement. »
" « un nouveau projet en ce sens qui pourrait être soumis au CN à la session de printemps pour ouverture éventuelle au 1er janvier 2018 en FRE(3) 2 ans. »
" « si tout se passe bien, la nouvelle FRE ascendante au 1er janvier 2018 sous un nouvel intitulé. Les collègues IT qui souhaitent quitter dès à présent le LAMETA pourront donc le faire, et ceux qui souhaitent faire partie du nouveau projet devront y adhérer d'ici le dépôt devant la section. Ils seraient ensuite affectés à la nouvelle FRE ascendante(4) au 1er janvier 2018. »

C'est grâce à leur non-résignation face à la décision arbitraire de « FRE fermeture à un an », avec l'aide active des syndicats CGT des 4 tutelles, pas à pas sans rien lâcher, et la mise en alerte des instances scientifiques bafouées, que les personnels et l'équipe de direction du LAMETA viennent d'obtenir qu'un grand pas soit franchi vers le maintien d'une UMR avec toutes ses composantes.

En effet, la réouverture des négociations scientifiques entre les tutelles et le dépôt à la session de printemps des instances scientifiques du Comité national, d'un nouveau projet de FRE ascendante au 1er janvier 2018 devraient permettre à l'ensemble des ingénieurs et techniciens CNRS qui le souhaitent de conserver leur poste. L'arrêt de la procédure de redéploiement obligatoire devra être officialisé pour rendre crédible l'annonce faite par le Directeur de l'INSHS.

SNTRS-CGT (CNRS), CGT-INRA, CGT-SupAgro et CGT-UM, nous affirmons :

Poursuivons ensemble la mobilisation jusqu'à ce que tout soit définitivement acquis et que l'ensemble des personnels aient vu leurs droits et leurs acquis préservés !

A Montpellier, le 12 avril 2017.

(1) Laboratoire Montpellierain d'Economie Théorique et Appliquée

(2) Institut Sciences Humaines et Sociales du CNRS

(3) Formation de Recherche en Evolution

(4) Formation de Recherche en Evolution vers la création d'une nouvelle UMR